



Commune de Marly

Le Bureau du Conseil général

Aux membres du Conseil général
de Marly

N./Réf. : NG/mb/2010/2030
M. Nicolas Gex

Marly, le 22 septembre 2021

CONVOCA T I O N

Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Nous avons l'avantage de vous convoquer, conformément aux articles 34 et 38 de la Loi sur les communes (LCo) et 13 et 22 RCG, à la séance du Conseil général qui aura lieu le

mercredi 13 octobre 2021, à 19 h 30, à la grande salle de Marly Cité

L'ordre du jour est le suivant :

1. Procès-verbaux des séances des 12 mai et 2 juin 2021, approbation
2. Réorganisation de l'administration communale, rapport de mise en œuvre et présentation du mandataire
3. Statuts de l'Association régionale de la Sarine (ARS), adoption
4. Règlement communal des finances, approbation
5. Processus de fusion du Grand Fribourg, prise de position du Conseil général sur le maintien de la commune dans le périmètre de fusion
6. Election d'un membre au Conseil d'Agglomération
7. Election d'un membre à la Commission d'aménagement
8. Informations du Conseil communal sur les dossiers en cours
9. Divers

Dans l'attente et au plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, nos plus cordiales salutations.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL

La Présidente

Le Secrétaire

Sandra Herren

Nicolas Gex

Annexes : - les messages 05-21 et 06-21 ;
- le rapport de mise en œuvre de BDO.

Remarque : les procès-verbaux des séances des 12 mai et 2 juin 2021 sont disponibles sur le site Internet marly.ch.